

Marathon de Bessans Challenge numérique 2021

Suite à l'annulation de notre 42^e édition, en lien avec la crise sanitaire liée à l'épidémie de la covid 19, l'association du Marathon international de Bessans met en place un challenge numérique.

Table des matières

Dates.....	1
Participants.....	1
Parcours.....	1
Distances.....	1
Modalités de participation.....	2
Récompenses et classements.....	2
Contact.....	2

Dates

Le challenge est ouvert du samedi 30 janvier au vendredi 5 mars inclus. Il doit être effectué pendant les horaires d'ouverture du domaine nordique de Bessans.

Si, du fait de raisons de sécurité ou pour toute autre raison, une partie de la piste permanente du marathon a dû être fermée, le challenge sera suspendu pendant cette période.

Participants

Toute personne de plus de 18 ans au moment de sa participation peut participer à ce challenge. Il est ouvert aux hommes et aux femmes, il est bien entendu ouvert aux personnes en situation de handicap.

Parcours

Le challenge consiste à parcourir la piste permanente du marathon de Bessans située sur le domaine nordique de Bessans – trace gpx téléchargeable sur www.marathondebessans.com. Celle-ci est fléchée en orange sur le domaine nordique de Bessans.

Le départ et l'arrivée se font au même endroit, à côté de l'espace sportif le Carreley, entre les deux totems en bois situés au sud du bâtiment. L'espace départ/arrivée est habillé d'oriflammes et de banderoles diverses.

La participation ne pourra être valide que si l'intégralité de la piste permanente a été parcouru en ski de fond.

Distances

Deux distances sont possibles :

- 23 km en parcourant la piste une fois, dans toute sa longueur
- 42 km en parcourant la piste jusqu'à l'embranchement situé à 22km, puis en repartant pour un tour.

Modalités de participation

Le parcours doit être effectué en ski de fond, quelle que soit la technique choisie (classique, skating...)

La piste étant située sur le domaine nordique de Bessans, il est nécessaire d'être muni d'un forfait valable au moment de la participation. Il n'y a pas de coût spécifique autre que le forfait pour participer.

Le participant utilisera une application mobile de son choix (Strava, Garmin, Samsung health etc.) pour effectuer le relevé de son parcours et de son temps.

Pour faire connaître son temps le participants :

- fera parvenir par mail un relevé de son parcours et de son temps par mail à info@marathondebessans.com
- ou partagera (en public) sur sa page facebook personnelle ce même parcours et son temps, en mentionnant la page du marathon de bessans ([@marathondebessans.official](https://www.facebook.com/marathondebessans.official)). Puis il indiquera sur le post hebdomadaire de la page du marathon, en commentaire, qu'il a participé.

Récompenses et classements

Un classement hebdomadaire sera effectué le vendredi soir de chaque semaine (5, 12, 19, 26 février et 5 mars). La date de publication sera utilisée comme référence pour les classements hebdomadaires.

Les vainqueurs (homme et femme) de chaque distance recevront un trophée.

Un tirage au sort aura lieu de manière hebdomadaire entre les participants pour faire gagner des lots.

Un classement général sera effectué (clôturé le 5 mars), et le premier homme et la première femme de chaque distance recevront aussi un trophée.

En cas de multiples participations, une même personne ne participera qu'une fois par semaine à la loterie, et seul son meilleur temps sera retenu.

Contact

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter à info@marathondebessans.com ou via notre page facebook par exemple.